



*Ministère de
l'Enseignement
supérieur et de la
Recherche*

Service de Presse

*Ministère des Sports,
de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et de la Vie associative*

Paris, le 24 juillet 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE GOUVERNEMENT REND PLUS ACCESSIBLE LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES

Geneviève FIORASO, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, ont présenté ce matin en Conseil des ministres les priorités du gouvernement en matière de mobilité européenne et internationale des jeunes.

Actuellement 180 000 jeunes Français, majoritairement issus de milieux favorisés, partent chaque année à l'étranger grâce à des programmes nationaux ou européens dans le cadre de leur formation, d'un stage, d'un échange sportif ou culturel, d'un projet associatif ou d'un volontariat. L'objectif aujourd'hui pour le Gouvernement est d'augmenter ce nombre tout en diversifiant le profil des bénéficiaires. Trois leviers sont utilisés pour y parvenir :

- **Le futur programme « Erasmus Plus »** dont le budget 2014-2020 de 16 milliards d'euros a été augmenté sous l'impulsion de la France (+30% par rapport à la période 2007-2013). A compter du 1^{er} janvier 2014, il rassemblera tous les programmes européens de mobilité des jeunes et permettra de doubler le nombre des bénéficiaires. En 25 ans d'existence, Erasmus a concerné plus de 2,2 millions de jeunes, issus de 33 pays, dont 450 000 Français. Pour le nouveau programme « Erasmus Plus », la France a fortement soutenu son élargissement aux étudiants issus des familles modestes, aux jeunes en formation dans les filières technologiques, professionnelles et en apprentissage mais aussi pour des actions d'éducation non formelle (volontariat, projets associatifs...).
- **Un soutien renforcé aux dispositifs existants, dont l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ)** qui a vu ses moyens accrus et l'Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ) qui a vu son champ d'action élargi. Dès la rentrée 2013, le Volontariat International en Entreprise (VIE) sera progressivement élargi aux étudiants de licence professionnelle. Le nombre de jeunes en VIE augmentera de 25% en trois ans. Par ailleurs, les moyens dédiés à la mobilité des jeunes ultramarins dans les domaines associatif, éducatif, culturel et sportif sont doublés via le Fonds d'échanges à but éducatif culturel et sportif (FEBECS).
- **La création de plateformes régionales de mobilité**, soutenues à hauteur de 2 millions d'euros sur trois ans par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ). Grâce à une meilleure coordination des acteurs de la mobilité (opérateurs des programmes, collectivités locales, associations et jeunes réunis au sein d'un Comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes), l'offre de mobilité sera donc plus lisible.

Ces actions concrètes traduisent la volonté du Gouvernement de développer et rendre plus accessible la mobilité européenne et internationale des jeunes. Dans un monde global, l'expérience internationale est un facteur important pour l'insertion des jeunes, pour notre compétitivité. Conformément au chantier engagé à l'issue du premier Comité interministériel de la jeunesse en février dernier et aux exigences de la loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche, cette avancée permettra une meilleure accessibilité et une plus grande valorisation de la mobilité dans le parcours de chaque jeune.

Contacts presse :

Service de presse de Mme Valérie FOURNEYRON / 01 40 45 94 47 / presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr

Service de presse de Mme Geneviève FIORASO / 01 55 55 84 24 / secretariat.presse@recherche.gouv.fr